

# Au Fil de l'Eure

**Journal d'Informations Municipales  
De Saint-Georges-sur-Eure**

***C'est  
l'été!***



**Jacky GAULLIER**  
**Adjoint au Maire**  
 En charge des Affaires Sociales  
 et des Associations Sportives

## Sommaire

Edito - Éco-pâturage	2
Animations de la ville	3
Brèves Municipales	4 - 5
Affaires communales	6
Affaires scolaires	7
Centre de Loisirs	8
Médiathèque	9
E.S.P.A.C.E.	10 - 11
Associations	12- 13
Informations diverses	14
Jeux d'été	15
Calendrier des manifestations	16

## Bientôt l'été !

Le mois de juin évoque pour certains la fin de l'année scolaire avec le passage en classe supérieure, les examens, les préparatifs d'un déménagement pour les jeunes étudiants...

Pour d'autres, le mois de juin ce sont les longues soirées en famille et entre amis, le plaisir du jardinage avec en cadeau la récolte de ses propres légumes et fruits.

Pour nous toutes et tous qui habitons à la campagne, c'est également le bonheur d'apprécier cette nature qui nous entoure en observant les couleurs de la végétation tout en nuances et les multiples fleurs répandant leurs parfums agréables.

Notre commune possède un bel environnement naturel et se mobilise pour conserver la biodiversité de la faune et de la flore avec notamment la charte « Zéro Pesticide ».

En outre, les nombreux espaces verts, les parterres et jardinières fleuries sont d'autant de touches colorées qui embellissent notre village et rendent notre quotidien plaisant. Les employés aux espaces verts font un travail remarquable récompensé par l'obtention de « deux fleurs » décernées par le Conseil Régional. Nous tenions à le rappeler car le bien vivre dans notre commune dépend également de la qualité de son cadre de vie.

Beaucoup d'entre vous apportent un soin particulier au fleurissement et à l'aménagement extérieur de leur habitation. Nous y sommes sensibles et cet espace quoique privé est attrayant à contempler au hasard des promenades.

Il est du devoir de chacun de respecter et de faire respecter notre beau cadre de vie.

Certains citoyens devraient apprendre à ne pas défigurer la nature. Je pense notamment aux dépôts sauvages de n'importe quoi aux pieds des containers du village et au bords des routes. Il y a même des carcasses d'animaux... comme quoi, le respect du bien collectif n'a pas le même sens pour tout le monde !

Bel été à toutes et à tous dans votre village ou dans d'autres contrées !

## Elles sont de retour !



Non, l'éco-pâturage n'avait pas été abandonné.

Après réflexion, et pour pérenniser cette action, il a été décidé d'acheter 6 brebis de race « solognote » qui conviennent parfaitement à notre canal.

Ce sont des ovins très robustes, rustiques et qui sont utilisés pour l'entretien des rives de la Loire et du Cher.

Quel plaisir de voir les assistantes maternelles et les petits assister au repas des brebis, le matin vers 11h30.

## Fête Patronale



Sous un temps doux et clément les enfants ont pu profiter des manèges et animations sur le parking de la Maison des Associations à l'occasion de la Fête Patronale, le 30 avril 2017.

Après une partie de pêche aux canards, les promeneurs pouvaient flâner dans les rues investies par le traditionnel bric-à-brac, organisé par le Clio Club et Energi'Yoga.

## Cérémonies



La commémoration du 77ème anniversaire du premier acte de résistance de Jean Moulin s'est déroulée ce samedi 17 juin sous un soleil de plomb. Les enfants des écoles ont évoqué la bravoure et le courage de Jean Moulin. Madame la Préfète d'Eure-et-Loir, Sophie BROCAS, a retracé la carrière exemplaire de son prédécesseur.

Après le dépôt de gerbes, la Marseillaise et le Chant des Partisans joués par l'Harmonie Municipale, les officiels ont visité l'exposition dans le cabanon de la Taye.



## Nettoyage de printemps

Comment joindre préservation de l'environnement et convivialité ?

Cette année l'opération « Nettoyage de printemps », en coopération avec Chartres métropole, a rencontré un beau succès !

Quinze bénévoles se sont donné rendez-vous devant la mairie pour sillonner les rues et ramasser ainsi près de 10 sacs de déchets. Un sincère remerciement pour cette participation.



## Fête des Voisins

C'est en l'an 2000 que la Fête des Voisins est organisée partout en France. Cette année, la soirée du vendredi 19 mai aura été l'occasion de rencontrer les personnes qui habitent dans notre immeuble, notre rue ou notre quartier dans le but de partager un moment de convivialité, dans une société où se développent l'individualisme, le repli sur soi et l'indifférence.

Basée sur le principe de l'auberge espagnole, cette soirée a permis à chacun de discuter et de partager dans la bonne humeur, autour d'un apéritif ou d'un barbecue. La Fête des Voisins porte haut et fort un message résolument optimiste et promeut « le vivre ensemble ».



## Principales décisions prises en avril et juin 2017

### Finances

#### - Compte administratif 2016 -

Le compte administratif 2016 est voté à l'unanimité. Il laisse apparaître un excédent global de 619 077,70€ qui se décompose suivant le tableau ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 897 860,79€	1 357 498,50€
Dépenses	1 603 587,30€	1 032 694,29€
Excédent	294 273,49€	324 804,21€

Attention, cet excédent comporte le prêt relais de 447 000€ contracté auprès d'une banque et qui doit être remboursé en 2017.

#### - Vote des taux -

Les marges de manœuvre étant devenues trop étroites d'années en années du fait de la cure d'amaigrissement imposée par l'Etat et malgré les efforts pour maîtriser les dépenses, il est devenu indispensable d'augmenter le produit fiscal pour continuer à investir et pérenniser les équipements et services publics.

Après proposition de la commission des finances, il est décidé, à l'unanimité, de modifier les taux d'imposition qui ne l'ont pas été depuis 2002, à savoir :

	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	11,03	12
Taxe foncière bâti	20,37	22,16
Taxe foncière non bâtie	34,12	37,12

#### - Harmonie -

Une subvention complémentaire de 4 100€ est allouée en raison des charges supplémentaires de fonctionnement (départ en retraite).



#### - Budget supplémentaire 2017 -

Le budget supplémentaire 2017 est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et dépenses de la manière suivante :

- 310 618,49€ en section de fonctionnement
- 687 145,00€ en section d'investissement

#### - Affectation du résultat -

Le résultat 2016 de la section de fonctionnement est affecté comme suit :

- 161 273,49€ en fonctionnement
- 133 000€ en investissement

#### - Compte de gestion 2016 -

Le compte de gestion établi par Mme la Trésorière de Courville-sur-Eure / Illiers-Combray, étant conforme au compte administratif de la commune, est approuvé à l'unanimité.

#### - Fonds de concours -

Un fonds de concours sera sollicité auprès de Chartres métropole pour les investissements prévus en 2017 : restauration des bancs-clos de l'église, renouvellement de matériel pour les services techniques, divers travaux dans les bâtiments (écoles, cantine etc...).

### Plan Local d'Urbanisme



Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par le conseil municipal après plus d'un an d'études.

Ce n'est toutefois pas la phase finale du P.L.U. mais cela ouvre la voie à la phase administrative, puisque le document sera soumis pour avis aux diverses administrations (préfecture, chambre d'agriculture).

Une réunion publique à la salle des fêtes sera organisée à la rentrée avant la tenue d'une enquête publique.

Le dossier de P.L.U. est d'ores et déjà mis à la disposition du public qui peut librement le consulter en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## Chartres métropole

- Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges pour la piscine des Vauroux est adopté (4 abstentions).
- Autorisation est donnée au Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commande pour les prestations relatives à la vidéo-protection urbaine et périurbaine.
- Une convention de gestion sera signée, pour la période 2017 - 2020, concernant les voiries et espaces verts de la zone d'activités de la Vallée Renault.

## Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- Du jugement du Tribunal Administratif d'Orléans annulant l'arrêté préfectoral constatant la perte du droit d'eau du Moulin de la Belle Meunière et que l'Etat fait appel de ce jugement.
- De l'installation prochaine d'une antenne Orange dans la zone d'activités, rue Henri IV.

### « Au Fil de l'Eure »

Bulletin d'Informations Municipales  
de Saint-Georges-sur-Eure (28190)

Directrice de la publication  
Madame Christine GOIMBAULT, Maire

Rédaction, conception, édition  
Didier GAILLARD, Adjoint à la communication  
Gaëlle BARBOT, Danielle DUMONT,  
Xavier ROBERT,  
conseillers municipaux,  
Pauline COUTANCEAU

Imprimé par l'Imprimerie Port Royal

Courriel: [mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr](mailto:mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr)  
Site : [www.saint-georges-sur-eure.fr](http://www.saint-georges-sur-eure.fr)  
tél : 02 37 26 74 16

N°60 - Juillet 2017



Ce flash code vous permettra, depuis votre mobile, d'accéder au site internet de la commune et de consulter ainsi les infos utiles dont vous avez besoin : horaires d'ouverture, tarifs, coordonnées etc...

Le bulletin municipal « Au Fil de l'Eure » est imprimé sur Creator Silk certifié 100% (Forest Stewardship council), 100% PEFC (Pan European Forest Certification), papier issu de la gestion responsable et durable des forêts mondiales et européennes.



## Communiqué de presse

### Mortalité routière : ça suffit !

Au 21 juin, on dénombre 26 tués en Eure-et-Loir, soit 2,5 fois plus que l'an dernier à cette même période (10 en 2016 et 14 en 2015).

Plus grave, l'Eure-et-Loir a atteint en 6 mois le nombre de décès sur la route depuis 2016 !

Face à ce constat catastrophique, Sophie BROCAS, préfète d'Eure-et-Loir, demande, une fois encore, à tous les conducteurs de faire preuve de la plus grande prudence et de maintenir la plus extrême vigilance;

La lutte contre l'insécurité routière passe par l'implication et la responsabilité de tous.

Parce qu'on ne pourra jamais asseoir un gendarme ou un policier dans chaque voiture, les automobilistes doivent se comporter enfin en adultes responsables.

Elle a demandé aux forces de l'ordre, déjà présentes sur les routes, de maintenir un fort niveau de mobilisation.

Des contrôles renforcés (alcoolémie, vitesse, stupéfiants et téléphone au volant) seront à nouveau effectués durant les week-end comme en semaine, et à l'approche des grands départs en congés sur tous les axes du département.

Plus que jamais la tolérance zéro sera appliquée. Il n'y a pas de petits délits. Toute infraction peut générer un accident mortel.

La route est un lieu de partage où chacun doit être citoyen. Personne ne peut s'affranchir des règles du code de la route.

Trop de vies ont été brisées cette année et auraient pu être épargnées. Nous sommes tous touchés, tous concernés, tous responsables.

**À PARTIR DU 22 MARS 2017**

**À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ  
SERA OBLIGATOIRE  
POUR TOUS LES ENFANTS  
DE MOINS DE 12 ANS.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont affichés à la mairie et en divers lieux de la commune.

Vous pouvez également les consulter sur le site internet de la mairie :

[www.saint-georges-sur-eure.fr](http://www.saint-georges-sur-eure.fr) ou sur demande en mairie.

## Maisons Fleuries



Chaque année un diplôme est décerné aux participants et un bon d'achat est offert aux lauréats.

Félicitations aux 18 participants de l'année 2016 et aux lauréats M. et Mme GERMOND.

Participez à l'embellissement de la commune !

Fleurissez vos maisons, jardins et balcons !

Il suffit de s'inscrire en mairie pour que le jury note vos créations. Différents critères sont analysés : ampleur et qualité du fleurissement, propreté, contenants, qualité de la floraison, imagination, diversité des végétaux etc...

## Incivilités



Les incivilités au quotidien vous coûtent cher !

Ces derniers mois, les actes de vandalisme n'ont pas diminué : graffitis, dépôts sauvages, vitre brisée d'un abribus et dégradation du mobilier et des barrières de l'étang.

Les travaux de réparation des barrières de l'étang représentent à eux seuls plus de 1 500€.

## Les nouvelles réalisations sur la commune



Toujours dans le souci d'améliorer le cadre de vie, les services techniques de la commune créent et rénovent :

1 - Nouvelles jardinières installées Place de la République.

2 - Création d'une jardinière à l'angle de la Place de la République et de la rue de la Libération.

3 - Rafraîchissement du Monument aux Morts

4 - Rénovation de la Passerelle en bois dans le quartier des Perruches



## Visite des Aînés



Dans le cadre de la semaine de l'école maternelle, les enfants ont accueilli adultes, parents et aînés pour réaliser un travail autour de l'Apiscope. Des élèves de Lucé sont venus l'observer et ont dégusté différents miels.

Des parents ont partagé un moment de classe (jeux de société, peinture, gym, jeux mathématiques ...). Des aînés de Saint-Georges-sur-Eure ont semé des fleurs pour les abeilles, ont également vu l'Apiscope et goûté les miels avec une fiche technique à remplir. Chaque aîné a pris plaisir à s'asseoir sur les bancs de l'école et s'est pris au jeu.

## Stop au gaspillage alimentaire

Enfin ! Les élèves sont confrontés à une action citoyenne : lutter contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.

Afin de les sensibiliser à ce phénomène, des pesées ont eu lieu et des actions vont être mises en place à la rentrée prochaine.

Chacun doit être responsable !



## Rentrée 2017-2018

C'est le 4 septembre 2017 que les enfants reprendront le chemin de l'école.

Comme chaque année, la rentrée à l'école élémentaire débutera à 08h30.

L'école maternelle ouvrira ses portes en deux temps:

Les moyennes et grandes sections seront accueillies à

08h30 alors que les petits rentreront dans le calme à 09h.



## Fin d'année scolaire

Les vacances d'été approchent; chaque enfant gardera un souvenir de son année scolaire avec sa maîtresse grâce à la journée de sortie scolaire. Mais comment ?

En maternelle, tout le monde, élèves et personnel sont allés au Zoo de Beauval, très bonne journée mais fatigante.

Les élèves de CP et CE1 ont visité le musée de Ste-Gauburge, écomusée du Perche, le 3 juillet.

Les élèves de CE2 sont allés le même jour au zoo de la Flèche, et les grands, CM1 et CM2, au Clos Lucé et au château d'Amboise le 6 juillet.



Pour les CM2, un moment plus solennel est également prévu le 7 juillet : la remise de dictionnaire, d'encyclopédie ou de livre par l'adjointe aux affaires scolaires afin de féliciter chaque élève de son cursus dans l'école de notre commune.

## Au revoir Mme BENOIST !

Directrice de l'école depuis 14 ans à Saint-Georges-sur-Eure, Isabelle part pour une plus grande école élémentaire à Chartres. Ses vacances risquent d'être bien occupées par ce nouveau poste de direction. Merci Isabelle pour votre investissement dans notre commune et bonne continuation !!!



Mais ne soyons pas trop nostalgiques, souhaitons-lui de trouver une équipe aussi sympathique que celle qu'elle quitte !

Ouf ! Ici nous ne restons pas seuls.



Mme Marie DEPEINT assurera la direction de l'école élémentaire à la rentrée prochaine. Rentrée qui s'annonce sans autre changement, ni dans le personnel ni dans son fonctionnement.

Bienvenue Marie DEPEINT dans notre école et dans notre village !





## Les sorties des vacances d'avril

### Du Théâtre avec Quanta et visite de Spaycific'zoo



## Les panneaux Europe



Exposition de panneaux sur l'Europe en pyrogravure et peinture réalisés par les enfants du Centre de Loisirs.

Vous avez pu les observer accrochés « ici ou là » aux carrefours dans la commune.

## Activités d'été

**Nous proposerons cet été de nombreuses activités mini-moto, structures gonflables, tir-à-l'arc, swing golf, course d'orientation et des nouveautés : carabines laser et escrime**

## Jobs d'été

Mercredi 26 avril une cinquantaine de jeunes ont participé au Forum Jobs d'été organisé par le Point Information Jeunesse et la mairie.

Devant le succès de ce forum, il sera renouvelé un samedi en février 2018 afin de permettre aux étudiants de s'y rendre.



Contact Centre de Loisirs : 02 37 26 74 07



## Les outils d'autrefois

De retour à la médiathèque, Jean-Paul LE BOUEDEC nous a présenté, du 10 au 28 mai, sa collection d'outils anciens enrichie de nouvelles trouvailles.

Petits et grands ont admiré la grande scie à glace, le collier à clous du chien de berger, la cardeuse à laine, le fameux « carrosse » de la lavandière, le pied de cordonnier, le cachoir, le rabot, l'herminette et la varlope. Autant de noms étranges et inconnus pourtant pas tant que cela. Nos ancêtres et aïeux les utilisaient avant et après-guerre.

Cette exposition a été l'occasion d'expliquer aux plus jeunes, qu'avant la mécanisation, c'était la force de l'homme et celle de l'animal qui étaient requises pour tous les métiers.

## Nouvelle animation : *Il était une fois...*

Dès septembre, le dernier samedi, à 11h et ceci chaque mois, les conteuses de la médiathèque proposeront une nouvelle animation gratuite pour les enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent.

Une découverte originale et rigolote de la lecture, animée par des bénévoles confirmées et formées dans ce domaine. Des histoires, des histoires et encore des histoires !

Les enfants vont découvrir le plaisir de se faire raconter les plus belles histoires et de se laisser transporter dans un monde imaginaire.

Renseignements et inscriptions à la médiathèque :  
02 37 26 86 48

[mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr](mailto:mediatheque-st-georges-sur-eure@orange.fr)

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 18h  
Mercredi : 10h - 12h et 14h30 - 18h  
Vendredi : 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h et 14h30 - 17h

Et retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur facebook



Médiathèque St Georges sur Eure

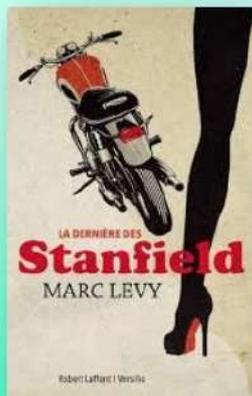
## *Il était une fois...*

Contes et histoires racontés aux enfants de 3 à 6 ans

**Dernier samedi du mois**  
À 11 heures  
**ANIMATION GRATUITE**  
Dès septembre  
à la médiathèque

Renseignements à la médiathèque au 02 37 26 86 48

## NOUVEAUTES



## Le printemps citoyen - les visites de la mairie et du Sénat



Accompagnés de leurs maîtresses, Mesdames CHAUVIERE et LE FOULER, les élèves de CE2 ont été reçus par Mme le Maire et deux adjoints dans les locaux de la mairie.

Ils ont visité les bureaux des secrétaires et la salle du Conseil Municipal qui, à l'occasion, se transforme en salle des mariages. Là, chacun a posé sa question aux élus : " pourquoi une écharpe ou un collier bleu, blanc, rouge ?". " Qui choisit le maire ?". Et de nombreuses autres questions plus pertinentes les unes que les autres.

### Espace café Petit déjeuner corse

Vingt-quatre personnes sont venues profiter de cette matinée dédiée à la Corse.

Après la lecture de deux légendes corses, celle de Sainte-Lucie et de Calcagnetta, nous avons joué au jeu de la Morra, jeu de calcul mental et de rapidité. Nous avons réalisé à quel point ce jeu n'était pas évident. Jean-Christophe LAMBERT en a été le grand champion, il a très vite réussi à en saisir toutes les subtilités.



Œil de Sainte-Lucie

De plus, nous avons savouré deux gâteaux : un fiadone et un cacavelli (gâteau de pâques corse) et des canistrelli, biscuits à l'anis.

La découverte culturelle et gustative associée à la bonne humeur ont fait de cette matinée un moment apprécié.

### Soirée Vivre jeune Les duos célèbres

Avec l'aide de Benjamin SAINTHERANT, nouveau secrétaire de l'association la Jeunesse de Lydda, nous avons organisé l'animation de la soirée vivre jeune du vendredi 21 avril. Le thème de la soirée était les duos célèbres. Nous avons eu de beaux déguisements allant de Mario et Luigi, Mr and Mrs SMITH en passant par les « 118 218 » et les héros de Suicide Squad.

Nous avons joué autour des grands duos, proposant une première animation où il fallait associer les photos proposées pour recréer les bons couples, puis un blind test (quizz musical) de duo mythique tel Sonny and Cher.

Une bonne soirée qui a compté une vingtaine de participants motivés à s'affronter dans toutes les épreuves.

Le 19 mai, départ pour Paris dans un car tout neuf, direction le Sénat.

En effet les 29 élèves de CM2, accompagnés de leur maîtresse Mme JOUANNEAU, ont bénéficié d'une visite privilégiée du Sénat.

Après avoir pique-niqué dans les jardins du Luxembourg, puis être allée jusqu'au Panthéon, toute l'équipe avait rendez-vous au Sénat.

Les sièges réservés au public étant en rénovation pour accueillir les Personnes à Mobilité Réduite, nous sommes assis dans l'hémicycle, à la place de Victor Hugo, de Victor Schœlcher et d'autres illustres sénateurs.

De nombreuses questions ont fusé et ont obtenu réponse par M. Gérard CORNU, lui-même, sénateur d'Eure-et-Loir.

Tout le monde est reparti très satisfait et fier de cette visite. Peut-être que certains se sentent aujourd'hui prêts pour être élus !!!



### Festival des Jeux

La 3<sup>ème</sup> édition de notre festival des jeux a encore eu un beau succès cette année ! Entre 350 et 400 personnes sont passées profiter des jeux mis à leur disposition et des tournois organisés pour l'occasion.

Nous remercions comme chaque année nos fidèles organisateurs de tournoi : Jacqueline CHAUX pour la belote et Thierry CHARDON pour les échecs.

Merci à l'association des Contrats Bleus de la Loupe pour nous avoir prêté leurs jeux en bois et de société pour les enfants. Nous avons également bénéficié de ceux mis à disposition par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Personnes.

Les visiteurs de cette année n'ont pas hésité à rester jouer en famille le soir, contrairement aux années précédentes qui comptaient le plus gros des visiteurs en fin d'après-midi.

Le tournoi nocturne de tarot a compté cette année 20 participants qui auront « tapé le carton » de 20h30 à 8h30 le lendemain. Nous remercions Franck BOURDELAS pour sa participation.



## Festival Percheval



Grâce à Evelyne ARNOULT, nous avons participé au défilé en costume de Percheval, fête médiévale de Nogent-le-Rotrou.

Le 27 mai, tous vêtus des costumes prêtés par l'association chartraine la Dame à la Licorne, nous avons défilé dans les rues de Nogent-le-Rotrou.

Percheval est une grande fête médiévale qui a lieu sur 2 jours pendant lesquels les visiteurs peuvent profiter de multiples spectacles et d'un marché artisanal.

Après notre défilé costumé le matin, nous avons piqué-niqué et admiré les spectacles proposés par les différentes compagnies : Les « fers croisés », compagnie théâtrale de combats d'épée, les Tormis, musiciens et danseurs médiévaux, ou encore les aigles de l'Urga, impressionnant spectacle de rapaces...

Malgré l'étouffante chaleur de ce samedi, les participants ont beaucoup apprécié cette journée.

## Olympiades en familles

Trente-cinq personnes sont venues le 3 juin participer à des olympiades en famille. Quatre équipes équilibrées ont commencé les épreuves par le célèbre tir à la corde.

Nous avons poursuivi les épreuves avec différents relais : un relais déguisé, un parcours d'eau ou encore une course en costume « Angry birds », fabriqués pour la Japan expo de juillet 2016.

Malheureusement la pluie s'est invitée à la fête et malgré un goûter qui nous a permis d'attendre, nous avons renoncé à faire les dernières épreuves. Le mauvais temps n'a cependant pas gâché l'enthousiasme des participants prêts à réitérer le rendez-vous.

Merci au service technique, particulièrement Eric GUIL-LON et Jacky MARIÉ pour leur précieuse aide.



## Festival « la rue aux enfants »

Le samedi 20 mai, nous avons participé à la deuxième édition du festival « la rue aux enfants » à Bouglainval.

Ce festival familial, organisé par les associations La Fabrik' et L'Eure des Jeux, nous a proposé toute la journée des animations, des ateliers, des concerts et des spectacles s'adressant aux tout petits mais aussi aux grands tels les arts du cirque. Il permet aux enfants de déambuler partout en toute sécurité et leur offre la possibilité de profiter de tous les ateliers proposés.

Une dizaine de participants de Saint-Georges-sur-Eure se sont laissé séduire par ce festival. La journée a été décrite comme trop courte, tellement il y avait à faire. C'est avec regret que nous sommes partis sans profiter des animations du soir.



## Selfie en famille

Le 25 mars, 3 élèves de terminale service à la personne sont venus mettre en place des actions sur Saint-Georges. C'est dans ce cadre qu'elles ont organisé pour les familles de notre commune une matinée de Selfie en famille.

3 groupes de 4 à 5 personnes se sont baladées dans Saint-Georges-sur-Eure à la recherche des lieux préalablement déterminés.

Les participants devaient adopter des attitudes différentes sur chaque photo : grimaces, photos de dos, photos avec objets trouvés commençant par la lettre C etc...

Après un pique-nique à l'E.S.P.A.C.E., nous avons rejoint l'A.C.A.D. qui organisait son carnaval de printemps. Tous déguisés, nous avons défilé jusqu'à l'embrasement du Bonhomme Hiver.

Une bonne journée pleine de convivialité.

N'hésitez pas à visiter  
la page facebook de  
l'E.S.P.A.C.E. !



## Bric-à-Brac Clio - Energi'yoga



Le jour de la fête de Saint-Georges, le 30 avril, les associations Clio Club et Energi'Yoga ont organisé un bric-à-brac dans les rues du centre.

Dès 6h30 une dizaine de bénévoles ont accueilli 70 exposants. Beaucoup de visiteurs la matinée, mais la pluie a perturbé l'après-midi.

Mais restons optimistes, et nous vous disons à l'année prochaine.

## Saint-Georges Sensas

Plus de 70 compétiteurs très motivés dont les champions du monde 2014,2015 ,2016 et de nombreux élites des grandes compétitions nationale ou internationales pour ce 1<sup>er</sup> concours /marathon de 6 heures,25 teams soit 12 départements présents.

Malgré un temps encore trop frais, du vent, et beaucoup d'eau l'après-midi, la pesée a confirmé plusieurs scores de 10.000 a plus de 16.000 points.

Sur la première marche du podium :

1<sup>er</sup> Christophe NOUHALIER, Team Sensas 28

2<sup>ème</sup> Jean-Christian NICOVOTIS, Brème des transports 28

3<sup>ème</sup> Olivier DEFROCOURT, Gaule Laonaise 02

1<sup>ère</sup> féminine Coralie CHESNAIS, team Baire Brou 28

1<sup>er</sup> du club St-Georges Sensas, Hervé HARY

Le prochain rendez-vous aura lieu le dimanche 16 juillet 2017 à Saint-Georges-sur-Eure.



Remerciements à la municipalité de Saint-Georges-sur-Eure, à M. Thierry COUVRAY et à nos 20 partenaires.



## Saint-Georges Badminton

Le club de Saint-Georges Badminton était présent pour le championnat Départemental du 28, tournoi qui s'est déroulé à Brou les 29-30 avril 2017.

Les résultats du club sont satisfaisants puisque le titre en simple homme catégorie D9 a été remporté par Jean-Baptiste HENRY et que Simon PLAISANCE est demi finaliste dans la même catégorie.

La paire de double homme Pascal PAINCHAULT et Jean Baptiste HENRY catégorie D7 a été finaliste.

Nos joueurs ont représenté le club de l'Eure-et-Loir au championnat de ligue qui s'est déroulé cette année en Eure-et-Loir à Barjouville les 20-21 mai 2017.

Bravo à tous les joueurs du SGBAD28 et tous nos encouragements pour la compétition. A suivre...



## Les Lapinous

Les Lapinous ont eu le plaisir de présenter leur spectacle de fin d'année qui a réuni plus d'une centaine d'invités.

C'est l'occasion pour les parents et toute la famille de découvrir quelques comptines et danses apprises durant l'année.

L'association, qui fête ses dix ans, compte actuellement 32 enfants de 10 mois à 3 ans 1/2 accompagnés par sept assistantes maternelles et trois mamans. La soirée s'est clôturée par un pot de l'Amitié, où anciens Lapinous devenus grands-frères ou grandes-sœurs retrouvent avec bonheur leurs copains et où futurs écoliers nous montrent qu'ils ont bien grandi et sont prêts à faire leur entrée en maternelle !



## Gym Volontaire et Cyclos

Les associations, Gymnastique Volontaire et les Cyclos de Saint-Georges-sur-Eure se sont regroupées au gymnase le 5 mars dernier pour organiser de concert leurs manifestations.

65 marcheurs et 79 vététistes, malgré une météo défavorable, fort vent et pluie continue, prirent part à ce rassemblement.

Les Cyclos organisaient en parallèle une randonnée VTT avec également 3 parcours ; 12 km, 30 km et 42 km.

Un café chaud et un gâteau accueillaient les participants. Sur les 2 grands parcours, un ravitaillement intermédiaire était assuré à Fontenay-sur-Eure près des étangs. Cette année de nouveaux passages techniques ont été appréciés. A l'arrivée, une boisson et un casse-croute permettaient de récupérer des efforts consentis. Des coupes ont récompensé les plus jeunes et les équipes les plus représentées.



Cette collaboration entre les deux associations fut une entière réussite et permet dès à présent d'anticiper une prochaine organisation dont la cohésion sympathique est à développer.

Remerciements aux gentils organisateurs, aux pâtisseries, aux sponsors et à la Mairie. Bravo !

Pour la Gymnastique Volontaire, cette saison d'activités soutenues se termine par de belles animations.

Le dynamisme de nos animatrices et des bénévoles de l'association ne sont plus à démontrer. Une nouvelle saison démarre début septembre, venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi

02 septembre 2017

De 10h à 16h

Maison des Associations

## Pétanque à St-Georges

Afin de reconstituer un club de pétanque  
merci de contacter  
M. BLIN Patrick - 06 61 32 75 79



## Harmonie

A la rentrée de Septembre  
une nouvelle page va se  
tourner à l'Harmonie de  
Saint-Georges-Sur-Eure.

Après 23 ans de bons et loyaux services, Philippe GERMOND, notre directeur de musique, professeur de solfège et de saxophone, va prendre une retraite bien méritée. Nous mesurons bien l'incidence que cela allait avoir sur la vie ainsi que sur l'avenir de notre association. Depuis le mois de janvier de cette année, nous étions en quête d'un remplaçant.

Cette recherche nous apparaissait compliquée, d'autant plus que nous ne souhaitions pas que n'importe qui se présente sur les rangs de ce remplacement. C'est en recherchant dans notre entourage proche que l'évidence est rapidement et tout naturellement apparue.

Qui de mieux placé pour ce poste, qu'un ancien élève de Philippe GERMOND, qui de surcroît, fait déjà partie du corps professoral de l'Ecole de Musique de Saint-Georges-Sur-Eure.

Il s'agit bien sûr de Benjamin STEFFAN notre professeur de clarinette. Son visage ne vous est certainement pas inconnu, puisque c'est un « enfant du pays » déjà engagé dans une autre association de la commune.

Lors de notre concert de printemps il a dirigé deux morceaux qu'il avait répété avec l'aide de Philippe GERMOND, qui après lui avoir enseigné le solfège et le saxophone, s'est d'emblée impliqué dans sa formation à la direction d'orchestre.

La boucle est ainsi bouclée, à la grande satisfaction de l'ancien et du nouveau chef de musique, ainsi qu'à celle des musiciens, qui plébiscitent cette passation de baguette.

Gageons que Benjamin, grâce à sa jeunesse, à ses multiples influences musicales et à son professionnalisme, saura fédérer aussi bien ses musiciens que son public.

Je me joins donc à l'ensemble des élèves de l'école de musique et aux musiciens de l'harmonie, pour adresser à Benjamin tous mes vœux de réussite et de développement personnel, dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Je profite de cet article pour m'adresser aux musiciens amateurs esseulés, qui n'oseraient pas franchir le seuil de notre salle de répétition, pour les inviter à tenter l'expérience de l'expression musicale en orchestre.

Ils seront accueillis avec plaisir et convivialité quel que soit leur niveau.



## Recensement

Toute personne (fille ou garçon), de nationalité française, doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

## Fauchage raisonné

Au quartier des Erriaux, à l'étang, dans le canal, le service Espaces Verts pratique le fauchage raisonné.

Il s'agit d'un fauchage planifié (1 à 2 fois par an) visant à préserver voire restaurer la biodiversité et les cycles de vie des plantes fauchées et des espèces qui en dépendent.

Le fait de laisser se développer la végétation naturelle, sans rien planter ni semer, évite de travailler le sol et donc de perturber la petite faune qui s'y trouve et qui est nécessaire aux écosystèmes.

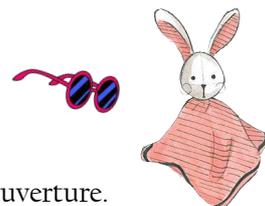
En ne plantant rien et en réduisant les interventions, on diminue l'empreinte écologique de la gestion.

Autrement dit, le fauchage réduit les pollutions liées aux déplacements et aux interventions. En plus de réduire les déchets verts, on protège la nature !



## Objets trouvés

- Une clef, devant le cimetière
- Une paire de lunettes de soleil
- Un doudou lapin rose et blanc



Ces objets attendent leurs propriétaires en mairie aux horaires d'ouverture.

## Urbanisme

Jusqu'au 1er mars 2017, une demande de permis de construire déposée par une personne physique n'était soumise à l'obligation du recours à l'architecte que si elle concernait une construction dépassant ou ayant dépassé 170m<sup>2</sup> de surface de plancher et d'emprise au sol.

Depuis le 1er mars 2017, les demandes déposées devront contenir un projet architectural signé par un architecte lorsque la construction dépassera le seuil de 150m<sup>2</sup> de surface plancher.

## P.A.C.S.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

## Tranquillité vacances et Voisins vigilants

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

16 Rue Creuse  
28630 THIVARS  
02 37 26 37 27

Des formulaires sont à votre disposition en mairie ou en gendarmerie.

La commune de Saint-Georges-sur-Eure est rattachée à la gendarmerie de Thivars :

16 Rue Creuse  
28630 THIVARS

02 37 26 37 27

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

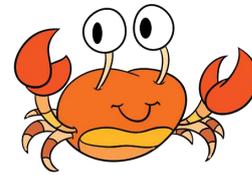
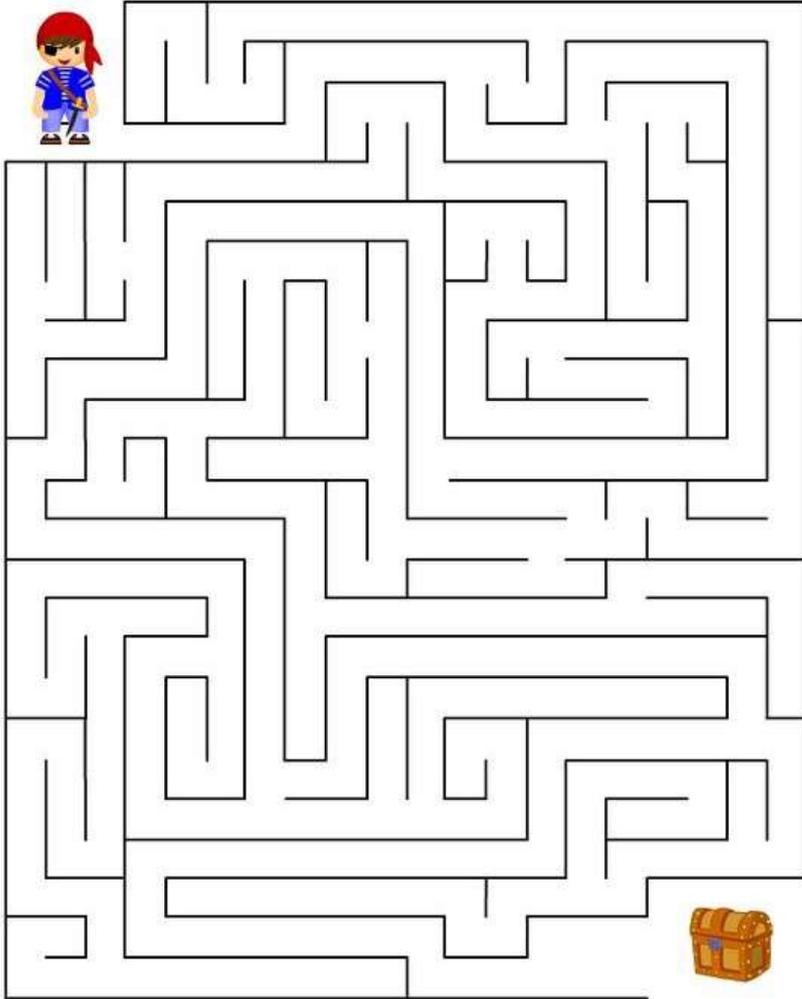


## C'est les vacances !



Aide le pirate à retrouver son trésor

Trouve les sept différences



- Le soleil
  - Les empreintes
  - Le chapeau
  - Les lunettes
  - La crème solaire
  - Le parasol
  - Le fruit
- Réponses :

### Charades d'été

Mon premier est une négation  
 Mon deuxième est un rongeur  
 Mon troisième est là où on marche  
 Mon tout protège du soleil

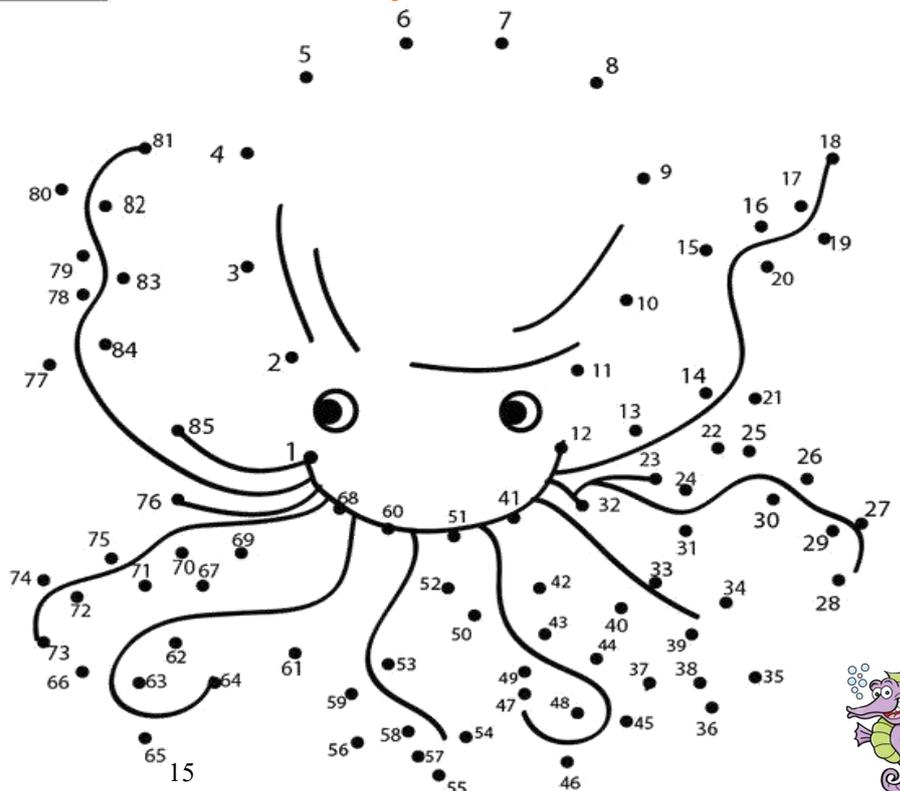
Réponse : Parasol

Mon premier est le contraire de haut  
 Les chats jouent avec mon deuxième  
 Mon tout vit dans l'eau

Réponse : Baleine



### Relie les 85 points



## Juillet

- Les 6 et 7 : **Clio Club** Stage d'été au dojo
- Le 8 : **E.S.P.A.C.E.** Espace café « rétrospective » de 10h à 12h à l'Epilobe
- Le 13 : **Feu d'artifice** à l'étang à 23h
- Le 14 : **Repas communal** à 12h30 à la salle des fêtes  
**E.S.P.A.C.E.** Kermesse au Parc Léo Lagrange
- Le 16 : **Saint-Georges Sensas** concours marathon de 6 heures autour de l'étang avec les champions du monde 2014, 2015 et 2016

## Août

- Le 23 : **Club de l'Amitié** concours de belote à la salle des fêtes
- Du 28 au 1er : **Clio Club** Stage au dojo

## Septembre

- Le 2 : **Forum des Associations** à la Maison des Associations de 10h à 16h
- Le 4 : **Gymnastique Volontaire** inscriptions et reprise des cours
- Le 8 : **Les Arts Martiaux de St-Georges** inscriptions au dojo à partir de 18h
- Le 10 : **Clio Club** bric-à-brac autour du gymnase
- Le 11 : **Les Arts Martiaux de St-Georges** reprise des cours
- Le 17 : **Les Cyclos** randonnée « les feuilles mortes », circuits route et VTT, inscriptions et départs au gymnase de 07h30 à 09h
- Le 19 : **Clio Club** Assemblée Générale à 19h30 à la Maison des Associations
- Le 23 : **Médiathèque** Dictée pour tous à 15h
- Le 30 : **Médiathèque** « Il était une fois... » pour les enfants de 3 à 6 ans à 11h  
**E.S.P.A.C.E.** Espace Café de 10h à 12h à l'Epilobe

## Octobre

- Du 3 au 21 : **Médiathèque** Exposition de peinture
- Le 7 : **Repas des Aînés** à 12h30 à la salle des fêtes
- Le 14 : **FNACA** Assemblée Générale à 10h à la Maison des Associations
- Le 20 : **Solo Danse** Assemblée Générale à 19h à la Maison des Associations
- Le 22 : **Les Lapinous** Bric-à-brac puériculture à la salle des fêtes
- Le 28 : **Médiathèque** « Il était une fois... » pour les enfants de 3 à 6 ans à 11h



**FEU D'ARTIFICE**  
**13 Juillet**  
**A 23h à l'étang**  
**SAINT-GEORGES-SUR-EURE**

### Qu'est-ce que la canicule?

Une canicule est un épisode de températures élevées pendant plusieurs jours consécutifs, de jour comme de nuit.

**Les personnes âgées ou vulnérables isolées peuvent se faire enregistrer sur le registre nominatif au Centre Social L'E.S.P.A.C.E.**  
**4 bis Place de la République**  
**Ou au 02 37 24 10 27**

La solidarité est primordiale en période de canicule; prenez régulièrement des nouvelles des personnes dépendantes dans votre entourage.

### En période de canicule, quels sont les bons gestes?



- JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je ne bois pas d'alcool
- Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

### ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.